**PREFECTURE DES PYRENEES- ORIENTALES**

-

# Commune d'ESTAVAR 66800

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20171201-DCM2017-73-DE
Date de télétransmission : 04/12/2017
Date de réception préfecture : 04/12/2017

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
### SEANCE DU 1er DECEMBRE 2017

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de votants : 11
Date de convocation : 23 Novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 1er Décembre 2017 à 19H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire.

Présents : L LEYGUE, A TONETTI, R MAGNAN, M VILLAR, M CARRERE, B CAGNY, P MIFFRE, S LEBRE, E QUINSON, JP HESPEL, JC RIVAYROL
Absents : B CAGNY
Procurations : B CAGNY à M CARRERE

Romain MAGNAN est élu secrétaire de séance.

## DCM2017-73 : Création et suppression de poste

Le Maire expose qu'il appartient au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il propose d'actualiser le tableau des emplois de la commune comme suit :

- suppression d'un emploi de rédacteur territorial principal 2ème classe à temps complet
- création d'un emploi de rédacteur territorial principal 1ère classe à temps complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 3 abstentions et 8 voix pour,

## DECIDE,

- D'ADOPTER le tableau des emplois indiqué ci-dessus ;
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget de l'exercice.

Le Maire,

Laurent LEYGUE

AFFICHE LE :